

Formulaire d'enregistrement des organismes dans le Système Carte Mobilité Inclusion

Pour permettre le référencement de chaque Organisme Emetteur de commandes de CMI-Personne morale (ou CMI-PM) auprès de l'Imprimerie Nationale ; un certain nombre d'informations (dites données ressources) doivent nous être /communiquées.

Ces données permettront :

- De personnaliser et d'imprimer les différents courriers et les cartes avec les informations spécifiques à chaque organisme
- d'assurer le suivi et la mise à jour des informations enregistrées dans les différents portails du système CMI :

Ce document doit être complété et renvoyé au Service Carte Mobilité Inclusion du Groupe Imprimerie Nationale à l'adresse ci-dessous :

Groupe Imprimerie Nationale
Service Carte Mobilité Inclusion
Rue des Frères Beaumont,
59128 Flers-en-Escrebieux, France

Le Service Client CMI du Groupe Imprimerie Nationale peut également être contacté selon les indications suivantes :

Téléphone : 0809 360 410 de 9h à 17h du Lundi au Vendredi (Appel non surtaxé)
Email : contact-cmi@imprimerienationale.fr

Nous vous remercions de bien vouloir renseigner l'ensemble des informations ci-après avec le plus grand soin, afin d'éviter toute erreur et de vous assurer que toutes les informations sont renseignées.

1- IDENTIFICATION DE L'ORGANISME EMETTEUR DE COMMANDES DE CMI- PERSONNE MORALE

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION SOCIALE DE L'ORGANISME ① ② :

IDENTITE DU DESTINATAIRE, DIRECTION, SERVICE, SI NECESSAIRE NUMERO DE L'ETAGE, DU BUREAU ③ :

ENTREE, TOUR, IMMEUBLE, BATIMENT, RESIDENCE, ZONE INDUSTRIELLE ③ :

NUMERO DANS LA VOIE + TYPE ET NOM DE VOIE ①④ :

MENTION DE DISTRIBUTION – (BP, TSA...) SUIVI DU LIBELLE DE LA LOCALITE DE DESTINATION DANS LE CAS
OU CELLE-CI SERAIT DIFFERENTE DU LIBELLE CEDEX – LIEU-DIT OU HAMEAU ④ :

CODE POSTAL ET LOCALITE DE DESTINATION OU CODE CEDEX ET LIBELLE CEDEX ①② :

PAYS ① :

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ORGANISME DEMANDEUR : AUTORITE DE DELIVRANCE

AUTORITE DE DELIVRANCE ①⑤ : *Ce libellé est imprimé sur l'ensemble des titres accompagné de la signature du représentant de
l'Autorité de Délivrance*

Reporter le libellé de l'Autorité de Délivrance correspondant à votre Département, telle que définie en Annexe 2 du présent formulaire.

NOM DU RESPONSABLE ①⑥ :

PRENOM DU RESPONSABLE ①⑥ :

FONCTION DU RESPONSABLE ①⑥ :

ADRESSE DU RESPONSABLE ①⑦ :

EMAIL DU RESPONSABLE ① :

TELEPHONE ①⑧ :

2- IDENTIFICATION DES REFERENTS

Les référents constituent les contacts techniques entre l'Imprimerie Nationale et l'Organisme. Ils ont accs à l'ensemble des fonctionnalités du Portail Organisme et sont chargés de la déclaration et la gestion des comptes utilisateurs de l'Organisme (donnée non communiquée aux Bénéficiaires).

2 référents par organisme doivent être obligatoirement identifiés

1^{er} référent

NOM DU REFERENT ①⑥ :

PRENOM DU REFERENT ①⑥ :

FONCTION DU REFERENT ①⑥ :

EMAIL DU REFERENT ① :

TELEPHONE REFERENT ①⑧ :

FIXE

MOBILE

2nd référent

NOM DU REFERENT ①⑥ :

PRENOM DU REFERENT ①⑥ :

FONCTION DU REFERENT ①⑥ :

EMAIL DU REFERENT ① :

TELEPHONE REFERENT ①⑧ :

FIXE

MOBILE

3- ADRESSE D'ENVOI DES PND (PLI NON DISTRIBUE)

Cette adresse est mentionnée en haut et à gauche de tous les courriers émis par l'Imprimerie Nationale à destination des Bénéficiaires. Elle est visible au travers d'une fenêtre dans l'enveloppe. Cette organisation permet à La Poste de retourner sans frais supplémentaires les courriers n'ayant pas pu être distribués à l'Organisme ayant émis la commande de CMI-PM concernée.)

REPLISSEZ CETTE PAGE UNIQUEMENT SI L'ADRESSE DE RETOUR EST DIFFERENTE DE CELLE DEFINIE AU §1

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION SOCIALE ① ② :

IDENTITE DU DESTINATAIRE, DIRECTION, SERVICE, SI NECESSAIRE NUMERO DE L'ETAGE, DU BUREAU ③ :

ENTREE, TOUR, IMMEUBLE, BATIMENT, RESIDENCE, ZONE INDUSTRIELLE ③ :

NUMERO DANS LA VOIE + TYPE ET NOM DE VOIE ①④ :

MENTION DE DISTRIBUTION – (BP, TSA...) SUIVI DU LIBELLE DE LA LOCALITE DE DESTINATION DANS LE CAS OU CELLE-CI SERAIT DIFFERENTE DU LIBELLE CEDEX – LIEU-DIT OU HAMEAU ④ :

CODE POSTAL ET LOCALITE DE DESTINATION OU CODE CEDEX ET LIBELLE CEDEX ①② :

PAYS ① :

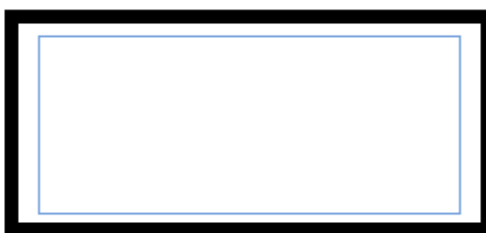
- ① : Données obligatoires

- ② : Alpha Numérique sur 38 caractères au maximum espace compris
- ③ : Alpha Numérique sur 38 caractères au maximum. Caractères alphabétiques (minuscule, majuscule), chiffre de 1 à 10
- ④ : Alpha Numérique sur 38 caractères au maximum. Caractères alphabétiques (minuscule, majuscule), chiffre de 1 à 10
- ⑤ : 25 caractères ou espaces maximum, alpha numérique Lettre de A-Z, accentuée chiffre de 0 à 9
- ⑥ : 40 caractères maximum
- ⑦ : Adresse au format de la poste
- ⑧ : 12 chiffres par un numéro au format (DOM) ou 11 chiffres pour la France Métropolitaine précédés du "+"

<p>Cadre réservé à l'Imprimerie NATIONALE</p> <p>Identification de l'organisme émetteur</p> <p>n°: _ _ _ _ _</p> <p>Code organisme : 5 caractères numériques</p>	<p>Cadre réservé à l'Imprimerie Nationale</p>
---	---

6- SIGNATURE DE L'AUTORITE DE DELIVRANCE ① :

La signature de l'autorité doit être apposée à l'encre noire de manière appuyée (stylo à bille noir) sans déborder du cadre interne.



Annexe 1 : la liste des "autorités de délivrance" (provenant du document « Format CMI éléments de personnalisation » diffusé le 22/11/2016 par Direction générale de la cohésion sociale

Annexe 1b : Liste des "autorités de délivrance" pour les personnes morales

CMI stationnement personnes morales	
Territoire	Libellé devant figurer sur la CMI au titre de l'autorité de délivrance
Ain	Préfecture 01
Aisne	Préfecture 02
Allier	Préfecture 03
Alpes-de-Haute-Provence	Préfecture 04
Hautes-Alpes	Préfecture 05
Alpes-Maritimes	Préfecture 06
Ardèche	Préfecture 07
Ardennes	Préfecture 08
Ariège	Préfecture 09
Aube	Préfecture 10
Aude	Préfecture 11
Aveyron	Préfecture 12
Bouches-du-Rhône	Préfecture 13
Calvados	Préfecture 14
Cantal	Préfecture 15
Charente	Préfecture 16
Charente-Maritime	Préfecture 17
Cher	Préfecture 18
Corrèze	Préfecture 19
Côte-d'Or	Préfecture 21
Côtes-d'Armor	Préfecture 22
Creuse	Préfecture 23
Dordogne	Préfecture 24
Doubs	Préfecture 25
Drôme	Préfecture 26
Eure	Préfecture 27
Eure-et-Loir	Préfecture 28
Finistère	Préfecture 29
Gard	Préfecture 30
Haute-Garonne	Préfecture 31
Gers	Préfecture 32
Gironde	Préfecture 33
Hérault	Préfecture 34
Ile-et-Vilaine	Préfecture 35

Indre	Préfecture 36
Indre-et-Loire	Préfecture 37
Isère	Préfecture 38
Jura	Préfecture 39
Landes	Préfecture 40
Loir-et-Cher	Préfecture 41
Loire	Préfecture 42
Haute-Loire	Préfecture 43
Loire-Atlantique	Préfecture 44
Loiret	Préfecture 45
Lot	Préfecture 46
Lot-et-Garonne	Préfecture 47
Lozere	Préfecture 48
Maine-et-Loire	Préfecture 49
Manche	Préfecture 50
Marne	Préfecture 51
Haute-Marne	Préfecture 52
Mayenne	Préfecture 53
Meurthe-et-Moselle	Préfecture 54
Meuse	Préfecture 55
Morbihan	Préfecture 56
Moselle	Préfecture 57
Nièvre	Préfecture 58
Nord	Préfecture 59
Oise	Préfecture 60
Orne	Préfecture 61
Pas-de-Calais	Préfecture 62
Puy-de-Dôme	Préfecture 63
Pyrénées-Atlantiques	Préfecture 64
Hautes-Pyrénées	Préfecture 65
Pyrénées-Orientales	Préfecture 66
Bas-Rhin	Préfecture 67
Haut-Rhin	Préfecture 68
Rhône	Préfecture 69
Haute-Saône	Préfecture 70
Saône-et-Loire	Préfecture 71
Sarthe	Préfecture 72
Savoie	Préfecture 73
Haute-Savoie	Préfecture 74
Paris	Préfecture 75
Seine-Maritime	Préfecture 76
Seine-et-Marne	Préfecture 77
Yvelines	Préfecture 78
Deux-Sèvres	Préfecture 79
Somme	Préfecture 80

Tarn	Préfecture 81
Tarn-et-Garonne	Préfecture 82
Var	Préfecture 83
Vaucluse	Préfecture 84
Vendée	Préfecture 85
Vienne	Préfecture 86
Haute-Vienne	Préfecture 87
Vosges	Préfecture 88
Yonne	Préfecture 89
Territoire-de-Belfort	Préfecture 90
Essonne	Préfecture 91
Hauts-de-Seine	Préfecture 92
Seine-Saint-Denis	Préfecture 93
Val-de-Marne	Préfecture 94
Val-d'Oise	Préfecture 95
Corse-du-Sud	Préfecture 2A
Haute-Corse	Préfecture 2B
Guadeloupe	Préfecture 971
Mayotte	Préfecture 976
La Réunion	Préfecture 974
Martinique	Préfecture 972
Guyane	Préfecture 973
Saint Barthélémy	Préfecture 977-978
Saint Martin	Préfecture 977-978
Saint-Pierre et Miquelon	Préfecture 976